

DIRECTION GENERALE DE LA COMPETITIVITE, DE L'INDUSTRIE ET DES SERVICES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.dgcis.gouv.fr

Paris, le 15 octobre 2012

Une nouvelle publication de la DGCIS : Evaluation du dispositif Jeunes entreprises innovantes

La Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) vient de publier une étude sur l'évaluation du dispositif Jeunes entreprises innovantes.

Le dispositif des « JEI » (Jeunes Entreprises Innovantes) est l'un des instruments de politique économique mis en place ces dernières années pour soutenir l'effort d'innovation des entreprises. A coté du crédit impôt recherche et de la politique des pôles de compétitivité, il vise à favoriser le développement d'un réseau de jeunes entreprises (PME) dynamiques et compétitives.

Depuis sa création, environ 4 500 entreprises ont bénéficié de près de 800 millions d'euros d'exonérations de charges sociales. Le dispositif a ainsi réduit de 13 % les dépenses de main-d'œuvre qualifiée des JEI, avec un fort impact en termes de création d'emplois liés à la R & D.

Le rapport est disponible sur le site de la DGCIS (www.dgcis.fr/politique-et-enjeux/innovation/evaluation-jei

Contact presse DGCIS – Murielle Pascal – 01 79 84 33 25